

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 27 novembre 2023 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

La conseillère M^{me} Karine Lechasseur ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin, formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences :

Les conseillères M^{me} Jasmine Sharma et Diane Morin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste ainsi que la directrice générale adjointe et greffière par intérim M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

Minute de réflexion

23-11-1100 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 27 novembre 2023 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

23-11-1101 Ordre de changement n° 18 / Appel d'offres n° 401-110-22-R1755.03 / Entrepreneur général / Construction de la phase 1 du Pôle municipal regroupant la bibliothèque, l'hôtel de ville et une place publique

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Luc Marsan

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil prenne acte et approuve l'ordre de changement n° 18 de l'entrepreneur général dans le cadre de la construction de la phase 1 du Pôle municipal regroupant la bibliothèque, l'hôtel de ville et une place publique (appel d'offres n° 401-110-22-R1755.03) totalisant un montant maximal de 181 618,02 \$, taxes applicables non comprises.

« ADOPTÉE »

23-11-1102 Modification de la résolution 23-10-0993 / Ordre de changement n° 8 / Directive de modification AC-ME-46.4 (Électricité) / Appel d'offres n° 401-110-22-R1755.03 / Entrepreneur général / Construction de la phase 1 du Pôle municipal regroupant la bibliothèque, l'hôtel de ville et une place publique

CONSIDÉRANT la résolution 23-10-0993 prenant acte et approuvant l'ordre de changement n° 8 au montant maximal de 215 863,99 \$, taxes applicables non comprises, représentant la valeur reconnue en date de la présente dudit changement;

CONSIDÉRANT les négociations tenues à la suite de l'approbation précitée;

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser le montant à la suite d'une entente quant à l'envergure monétaire du changement;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Luc Marsan
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le montant « 215 863,99 \$ » apparaissant à la résolution 23-10-0993 soit remplacé
par « 277 410,19 \$ ».

« ADOPTÉE »

23-11-1103 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

23-11-1104 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Directrice générale adjointe et greffière par intérim